

**Plan d'action soumis conjointement avec la Banque de développement du Canada (BDC), le ministère des Finances et le ministère de l'Industrie
Chapitre 1: Le plan d'action sur le capital de risque des rapports du vérificateur général du Canada printemps 2016 (déposé le 3 mai 2016)**

Plan d'action détaillé aux recommandations formulées dans le rapport du VGC

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
1	Lorsqu'ils feront des investissements semblables à celui qui a été effectué dans le cadre du Plan d'action sur le capital de risque, le ministère des Finances Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada devraient respecter pleinement les valeurs d'équité, d'ouverture et de transparence tout en tenant compte des objectifs en matière d'investissement. Cela permettra de préserver la confiance de l'industrie du capital de risque dans les processus de sélection dirigés par le gouvernement du Canada.	<p>Recommandation acceptée. L'équité, l'ouverture et la transparence sont des principes essentiels dans le choix des processus administrés par le gouvernement du Canada.</p> <p>Le Plan d'action pour le capital de risque a mis en jeu la collaboration entre des partenaires des secteurs privé et public. Afin de tirer parti des connaissances, de l'expertise et des capitaux des partenaires du secteur privé, condition essentielle pour assurer la réussite du Plan d'action, des processus de sélection ont été conçus en vue de créer un équilibre entre les principes de confidentialité et de souplesse en matière de négociations du secteur privé et les principes d'équité, d'ouverture et de transparence du secteur public pour offrir des avantages généraux dans le plus grand intérêt du public.</p> <p>Si le gouvernement décide d'élaborer une nouvelle initiative qui met en jeu des partenariats avec le secteur privé et des processus de sélection officiels, et ce, en vue de l'aider à réaliser des investissements de capital de risque, comme ce fut le cas pour le Plan d'action, il concevra, selon le contexte du marché du capital de risque à ce moment, des processus de sélection visant à équilibrer les principes de confidentialité et de souplesse du secteur privé et les principes d'équité, d'ouverture et de transparence du secteur public, pour permettre la réussite de cette initiative.</p>	Comme cela a été annoncé dans le budget de 2016, le gouvernement expose une nouvelle vision pour l'économie canadienne : faire du Canada un centre de l'innovation mondiale. Tout au long de 2016 et de 2017, le gouvernement définira un programme d'innovation pour réaliser cette vision. Un élément de ce programme favorisera des marchés de capitaux propices à la commercialisation de l'innovation et à la croissance. Si le gouvernement décide de créer une nouvelle initiative relative au capital de risque qui met en jeu des partenariats avec le secteur privé et les processus de sélection officiels, il concevra, selon le contexte du marché du capital de risque à ce moment, des processus de sélection visant à équilibrer les principes de confidentialité et de souplesse du secteur privé et les principes d'équité, d'ouverture et de transparence du secteur public, pour permettre la réussite de cette initiative.	s.o. – dépend de la question de savoir si un programme semblable au PACR est maintenu.	s.o. – dépend de la question de savoir si un programme semblable au PACR est maintenu.	s.o. – dépend de la question de savoir si un programme semblable au PACR est maintenu.	
2	Pour évaluer adéquatement le rendement du Plan d'action sur le capital de risque et éclairer la prise de	Recommandation acceptée. La mesure du rendement est un outil essentiel pour évaluer le Plan d'action sur le capital de risque, et les preuves recueillies à l'égard du rendement seront	Innovation, Sciences et Développement économique Canada mettra à jour le Cadre de mesure du rendement pour y	Le premier rapport annuel sera publié	Le Cadre de mesure du rendement sera mis à	Innovation, Sciences et Développement économique	

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
	<p>décisions, le ministère des Finances Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada devraient élargir le Cadre de mesure du rendement du Plan d'action en envisageant d'y inclure des mesures de rendement comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les résultats liés au retrait des entreprises bénéficiaires; • la croissance des exportations et les résultats financiers des entreprises bénéficiaires; • les nouveaux brevets et les citations de brevet; • l'accroissement du nombre d'employés clés affectés à l'investissement et du nombre d'investisseurs principaux. <p>Pour accroître la transparence, les deux ministères devraient divulguer l'information publique pertinente concernant le Plan d'action et son rendement.</p>	<p>importantes pour l'établissement, par le gouvernement, de l'orientation des futures politiques appuyant les jeunes entreprises novatrices du Canada.</p> <p>Le Cadre de mesure du rendement du gouvernement présente des indicateurs de rendement clé accompagnés d'objectifs et de jalons précis, mesurables et pertinents. Ce cadre comprend une analyse du rendement économique à long terme des entreprises appuyées par le Plan d'action, comparé à celui d'une base d'entreprises appuyées par des capitaux autres que du capital de risque, au moyen des bases de données du gouvernement.</p> <p>Conformément à cette recommandation et sous réserve de la disponibilité de données fiables, le gouvernement mettra à jour le Cadre de mesure du rendement pour y intégrer des paramètres supplémentaires sur le rendement comme le retrait, les exportations, le rendement financier et le personnel clé responsable des placements. Le Cadre traitera également du rendement en matière d'innovation en incluant les dépenses en recherche-développement et les niveaux d'emploi, puisqu'il s'agit de bons indicateurs de l'innovation des jeunes entreprises appuyées par du capital de risque.</p> <p>Le gouvernement publiera les renseignements pertinents au sujet des activités et du rendement du Plan d'action sur le capital de risque tout en respectant les exigences de confidentialité des ententes avec les gestionnaires de fonds.</p>	<p>intégrer des paramètres supplémentaires sur le rendement au retrait, la croissance des ventes, y compris les exportations, le rendement financier et le personnel clé responsable des placements. Le Cadre à jour traitera également du rendement en matière d'innovation en incluant les dépenses en R-D et les niveaux d'emploi.</p> <p>Innovation, Sciences et Développement économique Canada et la Banque de développement économique Canada collaboreront afin de publier annuellement des renseignements globaux sur le rendement au sujet du portefeuille du PACR, comme le montant promis, le montant demandé (c'est-à-dire versé aux sociétés sous-jacentes), le montant distribué (c'est-à-dire versé aux investisseurs du PACR) et la juste valeur marchande du portefeuille, tout en respectant les exigences de confidentialité des ententes.</p>	<p>d'ici le 31 mai 2017, et portera sur l'année 2016.</p>	<p>jour d'ici le 31 octobre 2016.</p>	<p>M. Chris Padfield Directeur général, Direction générale de la petite entreprise 343-291-1876</p>	
3	<p>À l'avenir, lorsqu'ils élaboreront des interventions semblables au Plan d'action sur le capital de risque, le ministère des Finances Canada et</p>	<p>Recommandation acceptée. Si le gouvernement met en œuvre d'ultérieures interventions en capital de risque dans le cadre desquelles le capital du gouvernement est traité différemment du capital du secteur privé, de façon semblable au Plan d'action sur le capital de risque, le gouvernement étudiera</p>	<p>Comme il est indiqué ci-dessus, le gouvernement du Canada élabore un programme d'innovation, qui comprendra l'examen du rôle de financement de la commercialisation et de la</p>	<p>s.o. – dépend de la question de savoir si un programme</p>	<p>s.o. – dépend de la question de savoir si un programme semblable au</p>	<p>s.o. – dépend de la question de savoir si un programme semblable au PACR est</p>	

Référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du Comité seulement)
	Innovation, Sciences et Développement économique Canada devraient prévoir le retrait anticipé des partenaires du secteur public.	un vaste éventail de paramètres de conception associés à la participation des investisseurs, qui pourraient comprendre des options de retrait anticipé. Les paramètres seraient étudiés en fonction de la maturité, de la durabilité et de la nature du marché du capital de risque, ainsi que des objectifs de l'initiative.	croissance. Si le gouvernement met en œuvre d'ultérieures interventions en capital de risque, il étudiera un vaste éventail de paramètres de conception associés à la participation des investisseurs, qui pourraient comprendre des options de retrait anticipé.	semblable au PACR est maintenu.	PACR est maintenu.	maintenu.	